



Bonjour !



Je m'appelle **Michaël**, j'ai 29 ans et je suis étudiant en dernière année de master «Manager des risques QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) » en alternance au sein du service Qualité et Gestion des Risques et Relations avec les usagers .

Je suis notamment chargé de la mise à jour du document unique d'évaluations des risques professionnels (DUERP).

Nouveau dans le domaine hospitalier, j'ai hâte de découvrir et d'élargir mes compétences auprès de vous durant cette année.

Au plaisir de vous rencontrer lors de ma venue dans votre service pour évaluer les risques professionnels dans vos unités.



ENEZ NOMBREUX ! SOIRÉE SPECTACLE

Une soirée thématique autour des **directives anticipées** se tiendra le **mardi 5 novembre à 19h15 à l'auditorium de la Visitation de Thonon-les-Bains**. Un **apéritif de bienvenue sera offert**.

Les directives anticipées permettent à chacun d'exprimer à l'avance ses souhaits concernant les soins souhaités (ou non), dans l'éventualité où il ne serait plus possible de s'exprimer.

Cette soirée sera animée par le Collectif d'Improvisation du Léman qui proposera des saynètes improvisées illustrant diverses situations liées aux directives anticipées. Celles-ci seront suivies d'un débat permettant d'échanger librement sur ce sujet.

L'événement est ouvert à toutes et à tous. L'entrée est libre, avec une rémunération au chapeau : chacun pourra contribuer à la hauteur de son appréciation et de ses moyens en fin de spectacle.

LES CHIFFRES DU MOIS

Nombre de documents modifiés ou créés en 2024

386

Source :
Base documentaire Blue Medi

Nombre de consultations de documents sur Blue medi en 2024

8586

Source :
Courriers, commentaires questionnaires de sortie

AU SOMMAIRE

Retour sur
Le mois du dossier patient.....2

A la Une.....3
La gestion documentaire

Actualités.....4
Arrivée de Michaël, chargé du DUERP
Soirée Directives Anticipées



- Soirée Directives Anticipées
Mardi 5 novembre à 19h15 Auditorium de la Visitation
- Semaine Sécurité des Patients
du 18 au 22 novembre 2024 aux hôpitaux du Léman

Novembre 2024 :
La semaine sécurité des patients

“ Les Directives anticipées, c'est expliquer la façon dont on veut vivre. ”
- Dr Marie Bindler

Qualinfos

Directeur de la publication : Laurent Donadille
Comité de rédaction : Sandrine Dame, Anne-Marie Simon, Frédérique Panisset, Géraldine Liguori, Sandy Combaud, Inès Leclerc
Conception & réalisation : Sandy Combaud, Inès Leclerc
Crédits photos : Tous droits réservés - Hôpitaux du Léman
Contact : pour transmettre vos idées, vos remarques ou vos articles, contactez s-combaud@ch-hopitauxduleman.fr

RETOUR SUR

12 M
QUAL

Le mois du dossier patient

Le 24 septembre : une animation sur le thème du dossier patient a été réalisée à l'entrée du self. Vous étiez nombreux, soignants ou non, à venir échanger autour du quizz et **de notre cocotte**.

Ce fut l'occasion de faire des rappels sur l'accès au dossier, sa communication, et les règles de confidentialité (en rappelant de nouveau qu'il est interdit de consulter son propre dossier sans passer par la procédure officielle (procédure BM 5389)).

Et surtout l'occasion de découvrir Mon espace santé, en présence de 2 chargées de projets de la CPAM qui sont également allées à la rencontre des patients l'après-midi.



Tous les assurés ont Un Espace Santé : il suffit de l'activer !

Vos questionnements concernaient les points suivants :

- les documents disponibles dans l'espace : pour information la validation médicale des comptes rendus d'Easily permet désormais l'envoi automatique dans l'Espace santé du patient. Pour rappel, il est également possible d'y déposer ses directives anticipées.
- la confidentialité : le patient peut limiter l'accès à ses données,
- la possibilité pour les professionnels de santé d'accéder à l'espace de leurs patients, via la carte Carte Professionnelle de Santé (ce point fera l'objet d'un approfondissement technique).

Mon espace santé, un service pour faciliter votre suivi médical.



- **Conservez vos documents de santé en toute sécurité** : ordonnances, résultats d'analyses, comptes rendus de radiologie...
- **Partagez vos informations utiles** avec les professionnels de santé pour faciliter votre prise en charge ;
- **Maîtrisez la confidentialité** de vos données de santé en choisissant qui peut y accéder ;
- **Échangez simplement** avec vos professionnels de santé grâce à la messagerie sécurisée ;
- **Suivez et préservez votre santé** en utilisant des sites et applications de confiance, référencés par les pouvoirs publics ;
- **Prochainement, centralisez vos rendez-vous et recevez des rappels** de dépistage et de vaccination grâce à l'agenda médical.

Mon espace santé, c'est gratuit et facile à utiliser.

- Rendez-vous sur monespacesante.fr depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Téléchargez l'application **Mon espace santé**
 - Téléchargez dans l'App Store
 - Disponible sur Google Play

VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS ?

Contactez-nous par téléphone

3422 Service gratuit + prix appel

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Consultez la rubrique Aide



A LA UNE

12 M
QUAL

La gestion documentaire aux HDL

La Gestion Documentaire Dématérialisée (GED) permet une gestion centralisée, d'identifier et de situer les documents dans une arborescence par familles, sous-familles, puis par type de documents, et de limiter voire supprimer les documents papiers..

Aux Hôpitaux du Léman, nous utilisons le logiciel Blue Medi pour gérer notre documentation.

Que peut-on trouver dans la base documentaire Blue Medi ?

Des procédures, des protocoles, des logigrammes, des fiches de poste, des formulaires, des documents réglementaires et d'information patient, des comptes-rendus, le Document Unique d'Evaluations des Risques Professionnels (DUERP)

Pour rédiger et diffuser un document ?

Le rédacteur rédige le document avec **les modèles mis à disposition (lien procédure, protocole, fiche de poste, logigramme)** par le service qualité puis le fait valider par les personnes compétentes dans le domaine. Il faut ensuite demander au service qualité le référencement, puis la diffusion dans le logiciel Blue Medi accompagnée d'une alerte email et sur le portail.

Pour vous accompagner dans la rédaction de vos documents vous pouvez consulter la procédure de gestion documentaire [BM 1289 lien](#).

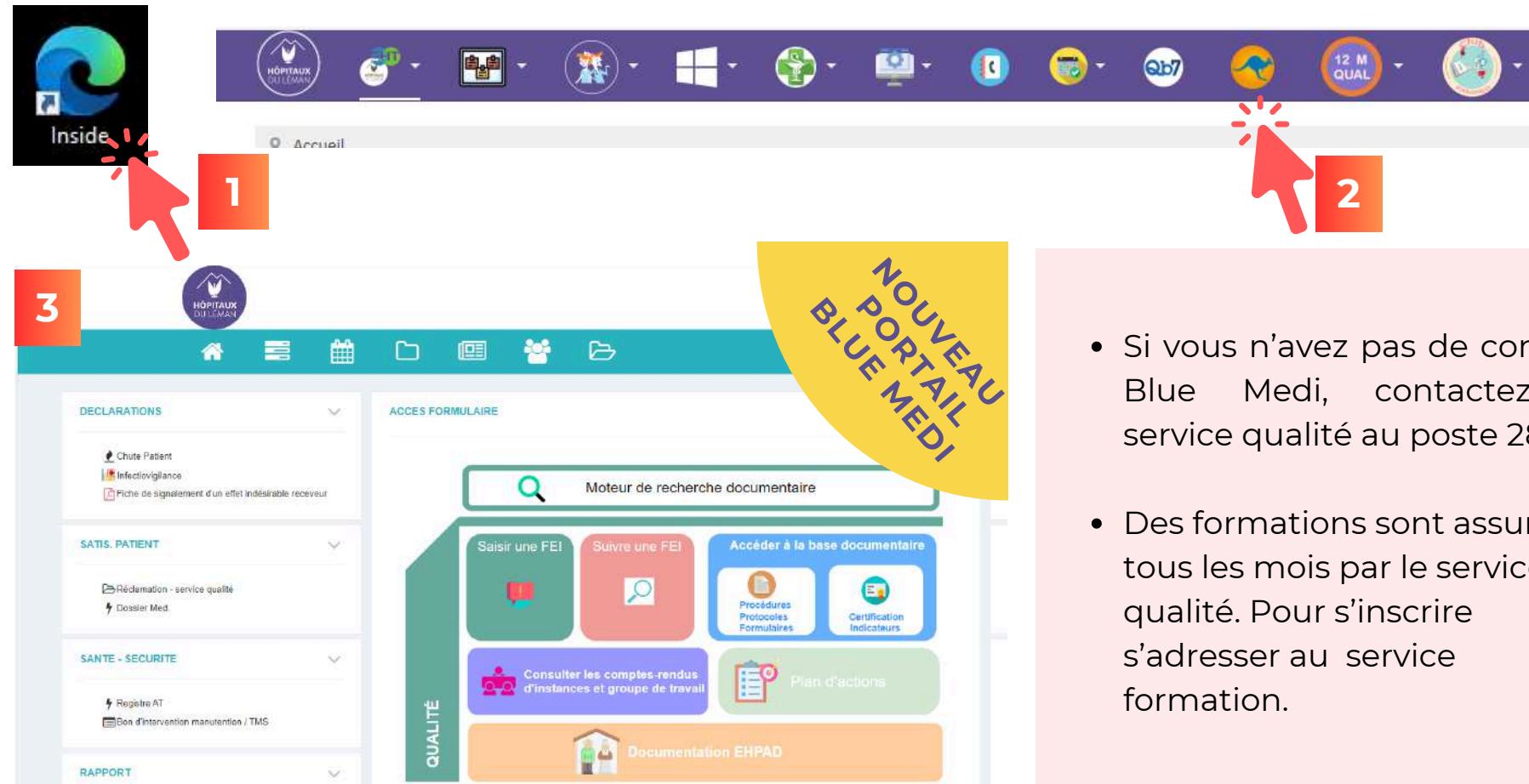
Adressez vos documents pour diffusion à l'adresse suivante : qualite_gestion_des_risques@ch-hopitauxduleman.fr



Les avantages de la GED

- 1 Meilleur partage de l'information
- 2 Documents actualisés
- 3 Conformité réglementaire
- 4 Sécurisation des documents
- 5 Gain de place
- 6 Diminution des impacts environnementaux

Comment se connecter à Blue Medi ?



1. Inside logo

2. 12 M QUAL icon in the top navigation bar

3. 'NOUVEAU PORTAIL BLUE MEDI' banner on the main page

- Si vous n'avez pas de compte Blue Medi, contactez le service qualité au poste 28 31.
- Des formations sont assurées tous les mois par le service qualité. Pour s'inscrire s'adresser au service formation.